

A compter du 19 novembre 2020, **Vigifoncier**

devient

Vigifoncier+

Avec **Vigifoncier+**, découvrez :

- + Un accès plus complet au cadastre de votre territoire.
- + Une **identification rapide des propriétaires** de votre commune et des principaux comptes de propriété.
- + Des **recherches selon plusieurs critères** (propriétaire, lieu-dit, section...).
- + Une **localisation rapide et plus visuelle des parcelles**.
- + Une **édition simplifiée** de la matrice cadastrale.
- + Une **modernisation technique**, adaptabilité du site avec tous les navigateurs.
- + Un accès direct à la fiche du dossier, à partir du courrier d'alerte.
- + Un enrichissement de la base de données et des mises à jour régulières.
- + Une **nouvelle fonction « puits de données »** dans la fiche d'information indiquant les zonages environnementaux ou agricoles en lien avec le dossier.
- + Un **nouveau module cadastre avec une recherche multicritères** (propriétaire, lieu-dit, adresse...) et la possibilité d'imprimer la matrice cadastrale.
- + La possibilité de **régénérer votre mot de passe**.

Les équipes de la Safer de l'Île-de-France sont mobilisées pour vous présenter un projet de convention si vous souhaitez adhérer au dispositif ainsi que pour vous accompagner au mieux dans l'utilisation de **Vigifoncier+**.



Retrouvez le guide et la vidéo de prise en main en pièces jointes.

Depuis plus d'une dizaine d'années, les **collectivités sous convention de veille et d'intervention foncières** avec la Safer de l'Île-de-France bénéficient **d'un accès à l'application Vigifoncier**. Cet outil permet une visibilité rapide des dossiers fonciers qui concernent le territoire communal ou intercommunal, en premier lieu desquels les Déclarations d'intentions d'aliéner (DIA) à vocation agricole ou naturelle reçues par la Safer.

Aménagez votre territoire avec Vigifoncier+, unique outil cartographique en ligne qui vous permet :

de connaître en temps réel les projets de vente sur votre territoire : être informé des biens agricoles et ruraux mis en vente, connaître leur nature, les localiser sur une carte en regard de vos documents d'urbanisme, vous porter candidat, anticiper vos projets d'aménagement...

de disposer d'indicateurs fonciers : mesurer l'évolution de l'urbanisation, la consommation de vos espaces naturels, agricoles et forestiers, visualiser les zones de pression foncière, l'ensemble des ventes réalisées, définir votre politique d'aménagement...

Accédez en un clic à **Vigifoncier.fr**



 **safer**
de l'Île-de-France